

Psychiatrie, le cri d'alarme de 18 patients d'une unité pour malades difficiles (UMD)

Analyse - Dans un courrier adressé au ministère de la santé, 18 malades, hospitalisés dans l'unité psychiatrique sécurisée de Cadillac (Gironde), dénoncent les conséquences du manque de soignants. Cette lettre a été rédigée à l'initiative de Romain Dupuy, auteur en 2004 d'un double meurtre de soignantes à Pau et enfermé à Cadillac depuis près de 18 ans.

- Pierre Bienvault, le 26/09/2022 à 19:07 – LA CROIX



L'unité pour malades difficiles de Cadillac (Gironde), où est hospitalisé Romain Dupuy.

C'est une prise de parole inédite. « *Je n'ai jamais vu une initiative de ce type* », confirme un psychiatre expérimenté à propos d'une lettre rédigée par 18 patients de l'unité pour malades difficiles de Cadillac (Gironde). Dans ce courrier, notamment adressé au ministère de la santé, ces patients affirment que le manque de personnel soignant altère la qualité de leurs soins et leurs libertés individuelles.

Cet « *appel à l'aide* » attire l'attention car il a été lancé à l'initiative d'un patient un peu particulier : Romain Dupuy, auteur en 2004 d'un double meurtre qui avait marqué l'opinion, celui des deux soignantes de l'hôpital psychiatrique de Pau. Déclaré pénalement irresponsable par la justice, il est hospitalisé depuis presque 18 ans dans cette unité sécurisée.

Des patients au profil divers

Il existe aujourd'hui 10 UMD en France destinées à accueillir des patients ne pouvant être pris en charge dans un hôpital psychiatrique classique. Il s'agit d'abord de patients, comme Romain Dupuy, dont la justice a estimé qu'ils n'étaient pas en état d'être jugés. Il y a aussi des personnes, condamnées ou en attente d'un jugement, dont l'état de santé ne permettait plus le maintien en prison. « *Mais on trouve en UMD de nombreux patients qui ne sont pas sous main de justice mais dont la prise en charge s'avère trop compliquée en psychiatrie classique* », indique le docteur Laurent Layet, psychiatre qui a longtemps été chef de pôle de l'UMD de Montfavet, dans le Vaucluse.

Dans ce courrier, révélé par *Le Parisien*, les 18 patients de Cadillac soulignent que, dans une structure de « *privation de liberté comme l'UMD où les séjours sont d'un minimum d'une année* », les relations entre personnels et patients « *doivent impérativement être harmonieux* ». Or, ce n'est plus le cas au vu de la suite de la missive. Les patients dénoncent la multiplication des arrêts de travail ou les départs de soignants en manque de reconnaissance. « *Dans l'application des soins médicamenteux et thérapeutiques, nous, les patients, avons un besoin crucial de garder une équipe soignante stable, qui nous connaît, pour une prise en charge de qualité* », écrivent les patients en affirmant voir « *défiler* » des soignants en CDD (contrats à durée déterminée), en intérim ou venus en renfort d'autres unités.

« Un lien essentiel de socialisation »

« *Notre stabilité psychique est primordiale dans notre prise en charge, afin de pouvoir se réinsérer un jour dans la société. Toutes ces diverses problématiques portent atteinte aux libertés individuelles, nous cloîtrant dans un enfermement et avec une prise en charge thérapeutique minimale* », affirme le courrier, en précisant que ce manque de soignants prive les patients de sorties thérapeutiques. « *Il s'agit de sorties à l'extérieur de quelques heures où le patient est accompagné par un infirmier et un chauffeur. Cela lui permet de faire des courses, aller au cinéma ou juste boire un café. C'est un lien essentiel de socialisation avec l'extérieur. Or, depuis avril, Romain Dupuy n'a pas eu une seule sortie* », souligne son avocate, Me Hélène Lecat.

Ce courrier a reçu le soutien du Printemps de la psychiatrie, instance qui regroupe des patients, des familles et des professionnels. « *Tout ce qui est dit dans ce courrier est parfaitement exact. Cela fait des années que les soignants de cette UMD sont dans un état de très large épuisement* », indique Jocelyne Gout, secrétaire générale de la CGT à l'hôpital de Cadillac. « *Il est important d'écouter ces patients, qui sont là depuis longtemps. Ce qui rend leur avis pertinent* », ajoute-t-elle. « *Du fait de ces durées de séjour très longues, il est indispensable de tisser des liens thérapeutiques durables avec les équipes soignantes pour obtenir une stabilisation de l'état des patients* », ajoute le docteur Layet.

Au-delà de ce courrier, Romain Dupuy continue de se battre pour sortir de cette UMD et rejoindre un service de psychiatrie classique. Depuis janvier 2018, un avis favorable à ce transfert a été rendu par la commission de suivi médical, instance chargée de statuer sur son état de santé. « *Tous les experts reconnaissent qu'il est stabilisé sur un plan psychiatrique Mais la préfecture de Gironde continue à s'opposer à tout transfert vers un hôpital classique. Or, le maintenir à Cadillac, c'est valider un enfermement thérapeutique à vie* », déplore Me Lecat.

